

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-trois, le sept avril, à dix-neuf heures,  
Présents : 48 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire  
Absents excusés : 14 à la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,  
Pouvoirs : 15 après convocation légale en date du 31 mars 2023, sous  
Votants : 63 la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

**Présents :**

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Christian GENDRE, M. Vital GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, MME Marie PETITIMBERT, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, M. Pierre SEGUIS, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

**Absents excusés :**

M. Frédéric ASTRUC, MME Marina BESSE, M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Jérôme GRAS, MME Nadine JANVIER, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Marine NEGRE, M. Louis PECHAUD, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC.

**Pouvoirs :**

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU  
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE  
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT  
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES  
M. Philippe ECHALIER donne pouvoir à MME Agnès AMARGER  
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUGNET  
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT  
M. Guy MICHAUD donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER  
M. Louis NAVECH donne pouvoir à M. Christian GENDRE  
M. Jean-Luc PERRIN donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU  
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY  
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE  
M. Serge TALAMANDIER donne pouvoir à MME Céline CHARRIAUD  
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT  
M. Loïc POUDEROUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Madame Annie ANDRIEUX a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **18 AVR. 2023**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **18 AVR. 2023**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.



La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2023 –  
BUDGET ANNEXE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES /  
DECHETTERIES**

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOUDOU

Ce budget annexe regroupe les services suivants :

- Le service collecte des ordures ménagères ;
- Les déchetteries de Saint-Flour et Pierrefort.

Il est équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 3 673 404,04 € (3 552 852 € en 2022)
- Section d'investissement : 867 869,16 € (640 561,39 € en 2022)

**\* SERVICE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les crédits pour les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 242 860,04 € :

➤ Charges à caractère général	1 014 255 €
➤ Charges de personnel	1 048 500 €
➤ Autres charges de gestion courante	883 026,04 €
➤ Charges financières	22 500 €
➤ Charges exceptionnelles	2 000 €
➤ Dotation aux amortissements	131 363 €
➤ Virement à la section d'investissement	141 216 €

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

➤ Remboursement sur absence du personnel	33 200 €
➤ Produits des services	155 915 €
➤ TEOM	2 790 802,45 €
➤ Dotations, subventions, participations	4 500 €
➤ Autres produits	12 872,25 €
➤ Excédent de fonctionnement reporté	245 570,34 €

Les coûts de mise en décharge devraient augmenter d'environ 100 000 € cette année, d'une part liés à la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), qui passe de 45 €/T en 2022 à 52 €/T en 2023, d'autre part liés à l'évolution du coût de mise en décharge, qui passe de 20 €/T en 2022 à 37 €/T en 2023. Cette hausse sera cependant atténuée par une baisse des tonnages enfouis, estimé à 10%, suite à la mise en place de l'extension des consignes de tri, de la valorisation du bois et de l'évolution du règlement de collecte envers les gros producteurs. Les taux de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) restent quant à eux stables et conformes à ceux prévus par le lissage.

Un nouveau service est mis en place en année pleine, les bennes à cartons, pour un montant estimé à 59 300 €.

Les charges de personnel prennent en compte une éventuelle hausse du point d'indice de 3% sur 6 mois.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits pour les dépenses d'investissement s'élèvent à 740 477,58 € (reports compris) :

➤ Dépenses d'équipement (crédits nouveaux) en opérations :	
✂ <i>Frais d'études</i>	22 000 €
✂ <i>Acquisition de matériel roulant</i>	230 000 €
✂ <i>Acquisition de contenants OM</i>	125 000 €
➤ Remboursement du capital d'emprunt	111 200 €
<i>10 emprunts, dont 1 nouveau souscrit en 2022, le dernier venant à terme en 2039</i>	
➤ Pour mémoire restes à réaliser	252 277,58 €

Les recettes d'investissement sont les suivantes :

➤ Emprunt	93 554,86 €
➤ FCTVA	96 200 €
➤ Dotation aux amortissements	131 363 €
➤ Virement de la section de fonctionnement	141 216 €
➤ Excédent d'investissement reporté	132 406,66 €
➤ Pour mémoire restes à réaliser	145 737,06 €

Sont prévus l'achat d'un camion benne, de bacs, de colonnes.

### \* SERVICE DECHETTERIES

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les crédits pour les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 430 544 € :

➤ Charges à caractère général	263 120 €
➤ Charges de personnel	116 400 €
➤ Autres charges de gestion courante	11 500 €
➤ Charges financières	4 000 €
➤ Charges exceptionnelles	100 €
➤ Dotation aux amortissements	20 020 €
➤ Virement à la section d'investissement	15 404 €

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

➤ Produits des services	57 000 €
➤ TEOM	239 413,55 €
➤ Autres produits divers de gestion courante	22 000 €
➤ Opérations d'ordre	7 624 €
➤ Excédent de fonctionnement reporté	104 506,45 €

Le service de prestation de valorisation du bois est prévu en année pleine pour un coût estimé de 47 000 €.

L'augmentation des coûts de transports des bennes des déchetteries entraîne un surcoût d'environ 15 700 €.

Un contrôle réglementaire ICPE pour un coût de 12 000 € doit être effectué à la déchetterie de Saint-Flour.



## SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits pour les dépenses d'investissement s'élèvent à 127 391,58 € (reports compris) :

➤ Dépenses d'équipement (crédits nouveaux) en opérations :	
✂ <i>Frais d'études</i>	50 000 €
✂ <i>Acquisition de matériel</i>	9 000 €
✂ <i>Travaux (signalétique et sécurisation)</i>	8 000 €
➤ Remboursement du capital d'emprunt	27 800 €
<i>5 emprunts, dont 1 nouveau souscrit en 2022, le dernier venant à terme en 2039</i>	
➤ Opérations d'ordre	7 624 €
➤ Pour mémoire restes à réaliser	24 967,58 €

Les recettes d'investissement sont les suivantes :

➤ FCTVA	3 390 €
➤ Emprunt	62 975,62 €
➤ Subvention	932,46 €
➤ Dotations aux amortissements	20 020 €
➤ Virement de la section de fonctionnement	15 404 €
➤ Excédents de fonctionnement capitalisés	14 103,88 €
➤ Déficit d'investissement reporté	- 10 934,38 €
➤ Pour mémoire restes à réaliser	21 500 €

Sont prévus des frais pour la maîtrise d'œuvre de la déchetterie de Chaudes-Aigues, l'achat d'un caisson maritime et d'un système de comptage de fréquentation ainsi que des travaux de signalétique.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ **ADOpte le Budget Primitif 2023 de la COLLECTE DES ORDURES MENAGERES / DÉCHETTERIES, tel qu'il figure en annexe de la délibération.**

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

POUR : 61 VOIX

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (MME Nicole BATIFOL, M. Richard BONAL)

La Présidente,

Cécile CHARRIAUD



La secrétaire de séance

MME Annie ANDRIEUX

15187  
Code INSEE

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE  
COLLECTE DES ORDURES MENAGERES/DECHETTERIES

BP 2023  
M57

**ARRETE - SIGNATURES**

Présenté par la Présidente,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 48

VOTE : Pour : 61

Contre : 0


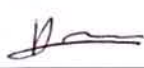

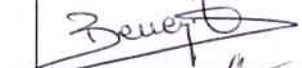


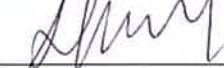



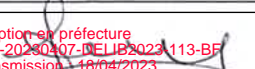

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 2

Délibéré par le Conseil Communautaire,  
réuni en session ordinaire  
À Saint-Flour, le 7 avril 2023

Date de convocation : 31 mars 2023

**Les Membres du Conseil Communautaire**

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
<b>AMARGER Agnès</b> ou CHAUVEL Pascal		<b>BRUN Joël</b> ou COSTANTINI Alberto	
<b>AMARGER Didier</b> ou FRANCON Christine		<b>CHASSANG Pierre</b> ou FARGES André	
<b>ANDRIEUX Annie</b> ou BARRIOL Jacky		<b>CHASSANG Yolande</b> ou DECONQUAND Jean-François	
<b>ANTONY Béatrice</b>		<b>CHASTANG Marcel</b> ou SALSON Benjamin	
<b>ASTRUC Frédéric</b> ou VERNET Jérôme		<b>CHEVALIER Gilbert</b> ou JOURDES Frédéric	
<b>BATIFOL Nicole</b>		<b>CLAVILIER Guy</b> ou BODEAU Jacques	
<b>BEAUREGARD Pierrette</b> ou FABRE Hervé		<b>COUDY Bernard</b> ou RIGAL Christophe	
<b>BENEZIT Sophie</b> ou MODENEL Alain		<b>COURET Gérard</b> ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
<b>BERTHET Jean-Paul</b>		<b>DE LAROCHE Philippe</b> ou CONDUITIER Jean-Luc	
<b>BERTRAND Robert</b>		<b>DELCROS Frédéric</b>	
<b>BESSE Marina</b> ou BEC Jean-Pierre		<b>DELEPINE Bonnie</b>	
<b>BIGOT Gilles</b> ou HUGON Albert		<b>DELORT Philippe</b>	
<b>BONAL Richard</b> ou AJALBERT Andrée		<b>DELPY Gérard</b> ou MAGENTIES Marc	
<b>BONNEFOI Claude</b> ou ROCHE Alain		<b>DELRIEU Ghislaine</b> ou LOUBEYRE Julien	
<b>BOUCHARINC Jean-Luc</b>		<b>ECHALIER Philippe</b> ou DOUET Virginie	
<b>BOUDON Robert</b> ou VAISSADE Sylvie		<b>GENDRE Christian</b> ou ASTRUC Olivier	
<b>BOUDOU Jean-Marc</b> ou BATIFOULIER Amandine		<b>GENDRE Vital</b> ou VERRIERE Louis	
<b>BOULDOIRES Eric</b>		<b>GOMESSE Eric</b> ou MAURANNE Nelly	

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20230407-DEL182023-113-BF  
Date de télétransmission : 18/04/2023  
Date de réception préfecture : 18/04/2023



15187  
Code INSEE

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE  
COLLECTE DES ORDURES MENAGERES/DECHETTERIES

BP 2023  
M57

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PERRIN Jean-Luc	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PETITIMBERT Marie	
GUIBERT Martine		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JOUVE Jean-Pierre		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
LAMAT Adrien		POUGNET Marc	
LESTEVEN Nathalie		PRIVAT Jean-Claude	
MALLET Annick		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
MATHIEU Philippe		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MAURY Bernard		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		RICHARD Jeanine	
MIRAL Daniel Ou GUY Michel		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MOULIADE Gérard		ROUSSEL Robert	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NEGRE Marine		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VICARD Maryline	
PECHAUD Louis ou RISS Christian		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par la Présidente,  
Compte tenu de la transmission en Préfecture le  
À Saint-Flour, le 7 avril 2023

18 AVR. 2023

; et de la publication le 18 AVR. 2023

La Présidente,  
Céline CHARRIAUD

Accusé de réception en préfecture  
015-200066660-20230407-DELIB2023-113-BF  
Date de télétransmission : 18/04/2023  
Date de réception préfecture : 18/04/2023